



Accueil Migrants Grésivaudan

La LETTRE de JANVIER 2022

Chers adhérents, chers amis,

Le bureau et le conseil d'administration d'AMG vous souhaitent une belle nouvelle année.

Grand merci à tous ceux, bénévoles, donateurs, adhérents et amis, dont le soutien, l'engagement et la générosité permettent à notre association une entrée en confiance en 2022 pour continuer la mission que nous nous sommes donnée : accueillir et accompagner au mieux.

Qu'avec et par nous tous, les convictions humanistes se renforcent et s'élargissent pour dire oui à la solidarité, à l'hospitalité et dire non à l'hostilité et aux discours d'exclusion des migrants !

A La Tronche, mi-novembre,  
AMG a eu le plaisir  
d'accueillir une nouvelle fois  
un nouveau-né, Louis.  
Avec son frère Samuel, ils  
sont porteurs de beaucoup  
d'espoir pour leurs parents.  
Nous partageons leur joie !

A Bernin, AMG a hébergé Ali,  
jeune somalien, durant presque  
un an. Il venait d'obtenir la  
protection subsidiaire, mais ne  
parlait pas du tout notre langue  
et était très isolé.

Il a appris le français. Aidé par  
les services de la communauté  
de communes, il a ensuite pu  
trouver du travail.

Devenu ainsi autonome, il a  
intégré en décembre son propre  
logement dans un foyer  
grenoblois pour jeunes  
travailleurs, proche de ses amis.

Nous lui souhaitons une  
heureuse poursuite de son  
parcours dans notre pays.

*Les immigrés responsables des maux de la société française... En ces temps de campagne présidentielle, il convient de revenir aux faits et de tordre le cou aux petites phrases prononcées par certains de nos politiques ces dernières semaines.*

« *On n'est plus chez nous...* ». Dans la population française, que représentent les immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger et venues résider dans notre pays) ? En 2020 selon l'INSEE, 6,8 millions de personnes soit 10 % de la population. (4,3 millions d'immigrés n'ont pas la nationalité française).

Il faut ajouter à ces chiffres environ 600 000 immigrés vivant dans notre pays sans titre de séjour en règle.

« *On ne peut quand même pas accueillir toute la misère du monde* ». On en est loin... La France est le 16<sup>ème</sup> pays de l'UE avec 10% d'immigrés quand, par exemple, l'Allemagne est à 18%, la Suède à 19%. Nous accueillons, proportionnellement à notre population, deux fois moins de réfugiés que les Belges ou les Néerlandais. En 2021, d'après le directeur de l'OFPPA, près de 100 000 personnes auront déposé une demande d'asile, un niveau qui demeure « significativement inférieur à celui de l'avant-crise sanitaire ».

Le grand remplacement n'est pas pour demain...

« *Il faut reprendre le contrôle de notre politique migratoire* ». La réalité, c'est que ce contrôle n'a jamais été perdu ! 290 000 immigrés arrivent en France chaque année, soit 0,4% de la population (contre 0,9% en moyenne des pays de l'OCDE et de l'UE). Et il s'agit très majoritairement d'étudiants ou de travailleurs temporaires, puis de personnes qui arrivent suite à un regroupement familial, moins de 30% sont des demandeurs d'asile.

« *Les immigrés coûtent cher à la France* ». Dans un pays, ce sont les jeunes (formation) et les personnes âgées (santé, retraite) qui coûtent. Or les étrangers habitant en France se situent essentiellement dans la tranche d'âge 20-60 ans, période de la vie où l'on cotise le plus. Si l'on fait le bilan recettes/dépenses, l'impact budgétaire des immigrés est neutre.

« *Dès leur arrivée en France, les immigrés ont accès aux allocations familiales, au logement social ou au RSA* ». C'est faux. Il faut être en situation régulière pour prétendre à une aide sociale. Un étranger non européen peut prétendre aux prestations familiales, mais à condition de résider habituellement en France, de détenir un titre de séjour et d'avoir à sa charge des enfants présents légalement sur le territoire. Les travailleurs détachés temporairement, les demandeurs d'asile, les étrangers en situation irrégulière n'y ont jamais droit.

... / ...

Accueil Migrants Grésivaudan (AMG)

Siège social : Mairie de Montbonnot, allée du parc de Miribel 38330 Montbonnot Saint-Martin

Mail : [migrantsgresivaudan@gmail.com](mailto:migrantsgresivaudan@gmail.com) Site internet : [migrants-gresivaudan.fr](http://migrants-gresivaudan.fr)

A Biviers, depuis mi-décembre, AMG accueille deux jeunes gens dans le studio mis à disposition par la mairie.

Aboubacar, ivoirien, parlant bien le français, suit une formation de CAP poissonnerie en alternance avec un contrat de travail à Super U. Nous espérons qu'il puisse obtenir un titre de séjour rapidement et qu'ainsi son hébergement à Biviers soit un tremplin vers une vie plus autonome qu'il appelle de ses vœux.

Tadeu, angolais, demandeur d'asile en France depuis peu, a pu sortir de la rue grâce à notre aide. Il suit des cours de français, se renseigne et expérimente les méandres de l'administration française. Il continue à s'entraîner à la lutte, sport dans lequel il a un excellent niveau selon l'entraîneur national. Il a déjà acquis en quelques semaines une belle autonomie dans ses démarches et déplacements. Nous l'accompagnons dans cet élan.

L'accès aux prestations sociales est donc long, ardu, conditionné par l'obtention d'un titre de séjour ce qui peut prendre des années.

Les étrangers en situation régulière peuvent aussi prétendre aux aides au logement sous condition de ressources ; mais l'entrée dans un logement social se fait souvent au terme d'une longue attente. Et pour le RSA, seuls les étrangers ayant obtenu le statut de réfugié peuvent en bénéficier dès leur régularisation. Pour tous les autres, ils doivent justifier avoir bénéficié d'un titre de séjour avec droit au travail pendant plus de 5 ans pour pouvoir en faire la demande.

**« Il faut supprimer l'aide médicale de l'État (AME) pour faire des économies ».** L'AME est un dispositif qui permet aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier de l'accès aux soins. Au-delà de considérations humanistes, en 2021, l'AME aura représenté 0,5% des dépenses totales de santé. Un coût pas si élevé que cela ... Pour l'Observatoire du droit à la santé des étrangers, l'AME limite l'engagement de dépenses de santé majorées dues aux risques de complications médicales et protège les finances hospitalières. Car l'AME permet de soigner les étrangers en cas d'urgence ou pour des maladies contagieuses (tuberculose, hépatite, ...) qui, sans prise en charge, pourraient se propager. Plusieurs études ont permis de montrer que raboter l'AME coûterait in fine sans doute plus cher...

**« Il faut cesser le droit du sol automatique ».** Attention à la méconnaissance du droit à la nationalité française : il ne suffit pas de naître en France pour devenir français. La loi est ainsi faite aux Etats-Unis, pas en France ! C'est sous réserve de conditions de résidence habituelle en France (au jour de la majorité et au moins cinq ans de manière continue ou discontinuée depuis l'âge de 11 ans) que le jeune né en France de parents étrangers nés à l'étranger acquiert la nationalité française automatiquement et de plein droit à sa majorité. (Loi du 16 mars 1998).

Pour le bureau, Monique Fraysse-Guiglini

### **Opération Les Petites Pierres**

L'opération de Crowdfunding lancée en novembre dernier avec la fondation Les Petites Pierres a été un vrai succès. Grâce à la générosité de 57 donateurs et à la fondation, nous avons rassemblé en un temps record (une douzaine de jours) la somme nécessaire pour financer pour 2022 les frais correspondants à trois de nos logements (20 000 euros). Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour nous soutenir. Leur engagement est précieux bien sûr d'un point de vue financier, mais il est également d'un grand réconfort en cette période où nos missions d'aide à ces personnes si démunies ne sont pas toujours comprises. Il est une marque de soutien pour continuer inlassablement à défendre les valeurs d'hospitalité et de solidarité auxquelles nous sommes attachés.

**Nous espérons vraiment pouvoir vous retrouver nombreux en mars,  
lors de notre assemblée générale,  
pour partager de vive voix bilan et réflexions.  
(L'invitation vous sera envoyée dans quelques semaines)**

### **Dernière minute et très bonne nouvelle pour commencer 2022 !**

Marguerite que nous hébergeons depuis 6 mois à Saint Martin d'Hères vient de nous annoncer avoir reçu une **réponse positive** de l'OFPPA. Elle est transportée de joie et nous sommes ravis pour elle !